
Mémoire du Président

Proposition de financement additionnel en faveur de la République du Tchad

Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (RENFORT)

Numéro du projet: 2000003305

Cote du document: EB 2023/LOT/P.7

Date: 7 décembre 2023

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 57.

Questions techniques:

Bernard Hien
Directeur régional
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: b.hien@ifad.org

Rachel Senn
Directrice de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: r.senn@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	7
A. Risques et mesures d'atténuation	7
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	8
IV. Exécution	8
A. Respect des politiques du FIDA	8
B. Cadre organisationnel	8
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	9
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	9
V. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VI. Recommandation	10

Appendices

- I. Cadre logique initial intégrant le financement additionnel
- II. Résumé de l'analyse économique et financière

Équipe d'exécution du projet	
Directeur régional:	Bernard Hien
Directrice de pays:	Rachel Senn
Responsable technique:	Ainina Aidara
Responsable des finances:	Mouctar Diallo
Spécialiste climat et environnement:	Maam Suwadu Sakho Jimbira
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République du Tchad
Organisme d'exécution:	Ministère de la production et la transformation agricole
Coût total du projet:	90,45 millions d'EUR (équivalant approximativement à 103,4 millions d'USD)
Montant du prêt initial du FIDA:	4,58 millions d'EUR (équivalant approximativement à 5,24 millions d'USD)
Conditions du financement initial du FIDA:	Conditions particulièrement concessionnelles: 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% par an en DTS (ajustements pour les prêts en monnaie unique).
Montant du don initial du FIDA:	18,33 millions d'EUR (équivalant approximativement à 20,96 millions d'USD)
Montant du don additionnel du FIDA:	29,31 millions d'EUR (équivalant approximativement à 33,49 millions d'USD)
Cofinanceur:	Fonds vert pour le climat
Montant du cofinancement:	23,94 millions d'EUR (équivalant approximativement à 27,3 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	Don
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	9,26 millions d'EUR (équivalant approximativement à 10,6 millions d'USD)
Contribution des bénéficiaires:	5,02 millions d'EUR (équivalant approximativement à 5,7 millions d'USD)
Montant du financement initial du FIDA (action climatique):	4,22 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4,98 millions d'USD)
Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique):	3,61 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4,13 millions d'USD)

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad¹ (ci-après « RENFORT » ou « le projet ») a été approuvé par le Conseil d'administration le 30 septembre 2021. L'accord de prêt n° 2000003996 et de don n° 2000003995 pour le projet (« l'accord »), conclu le 20 janvier 2022, est entré en vigueur le 9 janvier 2023 pour une durée de six ans. La date d'achèvement du projet est fixée au 30 mars 2029, tandis que la date de clôture du financement est fixée au 30 septembre 2029. Le coût total du projet s'élève à 90,45 millions d'EUR. La contribution du FIDA est de 22,91 millions d'EUR au titre de la Onzième reconstitution de ses ressources, répartie en 4,58 millions d'EUR sous forme de prêt particulièrement concessionnel et en 18,33 millions d'EUR sous forme de don. Les cofinancements attendus se répartissent comme suit:
 - i) 26,25 millions d'EUR de la part du Fonds vert pour le climat (FVC);
 - ii) 9,26 millions d'EUR de la part du Gouvernement tchadien; iii) 5,02 millions d'EUR de la part des bénéficiaires du projet. Le projet a été approuvé avec un déficit de financement de 27 millions d'EUR, à combler soit au titre des cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance, soit par un cofinancement à déterminer pendant la phase d'exécution.
2. L'atelier de démarrage du projet a eu lieu le 4 avril 2023 à N'Djamena. Comme prévu dans le plan de phasage, l'année 2023 a été consacrée aux activités préparatoires. Le premier plan de travail et budget annuel, déjà approuvé, est en cours de mise en œuvre. Toutes les conditions préalables au démarrage sont remplies: le personnel est recruté, le bureau national et les antennes sont opérationnels, et les manuels du projet et la stratégie de soutien aux bénéficiaires ont été élaborés.
3. L'allocation du FIDA au titre de la Douzième reconstitution de ses ressources au pays s'élève à 38,49 millions d'USD. Sur cette allocation, le Gouvernement a sollicité l'utilisation de 33,49 millions d'USD, soit 29,31 millions d'EUR, pour combler le déficit de financement du projet et financer les principales activités imputables sur le cofinancement du FVC, dans l'attente de la mobilisation effective de ce fonds.

B. Description du projet initial

4. **Objectif de développement et principaux résultats.** RENFORT est aligné sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2020-2026 pour le Tchad et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Il vise à accroître les revenus et à créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad. **L'objectif de développement** est de promouvoir, à l'intention des jeunes et des femmes, des entreprises viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées aux filières agropastorales et halieutiques du Tchad.
5. Au terme du projet, les résultats attendus sont les suivants:
 - a) des agroentreprises viables et résilientes: i) 100 000 emplois créés; ii) 70% des agroentreprises de jeunes et de femmes opérationnelles trois ans après leur démarrage ou leur consolidation; iii) au moins 65 600 ménages adoptant des pratiques et des technologies durables et résilientes aux changements climatiques;

¹ [EB 2021/133/R.29/Rev.1.](#)

- b) amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole pour les jeunes et les femmes: i) six lois, règlements et politiques diffusés; ii) 65 600 ménages ayant accès aux marchés et aux infrastructures de transformation et de stockage.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

6. Le 3 octobre 2023, le Gouvernement a sollicité l'utilisation d'un montant de 33,49 millions d'USD sur l'allocation FIDA12 du pays (équivalant à 29,31 millions d'EUR) pour, d'une part, combler le déficit de financement de RENFORT (soit 27 millions d'EUR) et, d'autre part, financer des investissements imputables sur le cofinancement du FVC, estimés à 2,31 millions d'EUR, dans l'attente de la mobilisation effective de ce fonds. Ces 2,31 millions d'EUR étant déduits de l'allocation du FVC, le budget global du projet reste inchangé (voir le tableau 1).
7. Le cofinancement attendu du FVC se concrétisera dans le cadre de la deuxième phase du projet « Initiative pour la finance verte inclusive » (IGREENFIN2). Des investissements importants pour le démarrage d'agroentreprises de jeunes et de femmes sont prévus à ce titre. Il s'agit notamment des aménagements de périmètres maraîchers et de bassins piscicoles et aquacoles. Cependant, le projet IGREENFIN2 est actuellement en cours d'élaboration et les fonds du FVC ne seront pas effectifs avant mi-2025. Ainsi, le financement additionnel proposé permettra de démarrer ces investissements en attendant la mobilisation du cofinancement attendu du FVC.
8. Par ailleurs, la mobilisation en 2023 du financement additionnel proposé permettra de compléter les ressources du projet, l'objectif étant de démarrer l'ensemble des investissements structurants prioritaires relatifs à l'accès aux marchés et aux infrastructures de transformation et de stockage. En effet, le financement additionnel couvrira 32,82% du coût des travaux prévus par le projet, ce qui donnera à l'équipe du projet plus de temps pour accompagner les usagers dans la gestion des infrastructures et mieux pérenniser les gains.
9. Le financement additionnel proposé sera ainsi entièrement utilisé pour financer les activités prévues et assurer la réalisation des résultats escomptés du projet RENFORT. Il n'implique aucun changement dans les objectifs, les descriptions, la zone, le groupe cible ou les approches du projet et ne nécessite pas non plus la création de nouvelles catégories de dépenses.
10. RENFORT n'est pas un projet à risque. La mise en œuvre du projet bénéficie de l'assistance technique et de l'accompagnement de la Cellule nationale de coordination, de représentation et d'assistance technique (CNCRAT), comme prévu dans le programme de pays.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

11. Conformément aux engagements pris sur les thématiques transversales au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), le projet a été classé comme:
 - incluant un financement climatique;
 - porteur de transformations en matière de genre;
 - tenant compte des enjeux nutritionnels;
 - axé sur les jeunes.
12. **Le Tchad présente une forte vulnérabilité aux changements climatiques.** Selon l'indice Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN), il se classe au deuxième rang pour ce qui est de la vulnérabilité aux changements climatiques

mais au 190^e rang pour ce qui est de la capacité d'adaptation². La contribution déterminée au niveau national³ fait apparaître une hausse des températures de 1,1 °C (températures maximales) sur l'ensemble du pays et l'indice national de la pluviométrie affiche une forte variabilité à partir de 1965, avec toutefois une tendance à la baisse. Les projections climatiques confirment l'augmentation des températures à l'horizon 2100, mais restent incertaines quant aux précipitations. En outre, la vulnérabilité est exacerbée par les événements climatiques extrêmes auxquels le pays fait face, tels que les inondations et les sécheresses. Les inondations de 2022 ont touché plus d'un million de personnes, 465 000 hectares de terres cultivées et 19 000 bovins. La dégradation de l'environnement, et plus particulièrement la dégradation des sols et la mauvaise gestion des déchets, contribue pour beaucoup à la pollution des eaux et aux risques d'inondation⁴. L'agriculture, l'élevage et les ressources en eau font partie des secteurs prioritaires en matière d'adaptation aux changements climatiques.

13. **Le Tchad reste parmi les pays les plus inégalitaires au monde.** D'après le Rapport sur le développement humain 2021-2022, le Tchad se classe au 165^e rang sur 170 pays, avec un indice d'inégalité de genre de 0,652 et un indice de développement de genre de 0,770. Les femmes sont des actrices de premier plan en milieu rural en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition, la transformation et la commercialisation. Cependant, elles font encore face à des inégalités de genre persistantes, notamment au chapitre de l'accès à la terre et aux autres facteurs de production, de l'accès aux services financiers ou encore de l'intensité et de la pénibilité de la charge de travail.
14. **La malnutrition demeure un problème endémique au Tchad.** Les principales causes sous-jacentes de la malnutrition sont la pénurie alimentaire, des pratiques inadéquates en matière d'alimentation et de soins, une prévalence élevée de maladies et un accès limité aux services de santé et aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.
15. **RENFORT est axé sur les questions relatives aux jeunes.** La population tchadienne compte parmi les plus jeunes du monde (80,9% de la population a moins de 30 ans). On estime que près de quatre millions de jeunes arriveront sur le marché du travail d'ici à 2025, ce qui accentuera la pression sur les villes. De par la force de travail, l'énergie et la motivation qu'elle apporte, une population aussi jeune peut représenter un grand avantage pour le pays, à condition que l'accès aux ressources soit facilité et que les perspectives économiques s'améliorent.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

16. **Zones d'intervention.** La portée initiale du projet reste inchangée. Les activités du projet sont mises en œuvre dans les zones rurales de neuf provinces: Lac, Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat et N'Djamena.
17. **Groupes cibles.** Les cibles du projet restent inchangées. Le projet bénéficiera directement à 82 000 femmes et jeunes ruraux pauvres, dont 70% de jeunes âgés de 15 à 35 ans (30% de femmes et 40% d'hommes) et 30% de femmes âgées de 36 à 50 ans. Au total, 60% des bénéficiaires seront des femmes. Le nombre de bénéficiaires indirects est estimé à 435 000, dont 260 800 membres de ménages et environ 174 000 autres acteurs des filières.

² <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

³ <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20ACTUALISEE%20DU%20TCHAD.pdf>.

⁴ Banque mondiale, Note sur la situation économique du Tchad 2023: Améliorer la résilience face aux inondations (avril 2023).

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/099070623113065869/pdf/P1792990644eaf0470b3470684d362fd4a3.pdf>

C. Composantes, résultats et activités

18. La structure de RENFORT reste inchangée et basée sur trois composantes complémentaires se renforçant mutuellement: i) développement d'agroentreprises rentables et résilientes; ii) amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole; iii) coordination et gestion du projet.
19. **Composante 1: Développement d'agroentreprises rentables et résilientes.** Les interventions comprendront: i) le renforcement des capacités et le soutien aux jeunes et aux femmes « agripreneurs », et la promotion de solutions numériques appropriées; ii) la facilitation de l'accès au financement pour les jeunes et les femmes « agripreneurs » et le développement de partenariats commerciaux; iii) la promotion d'activités sensibles à la nutrition et d'alphabétisation fonctionnelle.
20. Dans le cadre de RENFORT, des mécanismes innovants de financement direct et de financement vert seront établis pour appuyer et accélérer le développement des entreprises gérées par des jeunes et par des femmes. Le projet financera également la promotion d'activités sensibles à la nutrition.
21. **Composante 2: Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole.** L'écosystème entrepreneurial sera renforcé par i) l'appui à l'exécution et à l'amélioration des cadres réglementaires et institutionnels favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes; ii) le financement des infrastructures structurantes relatives à la production, à l'accès aux marchés et aux énergies renouvelables.
22. RENFORT financera: i) des investissements en faveur de la sécurité foncière; ii) les aménagements hydroagricoles de 500 hectares de petits périmètres maraîchers; iii) des fermes piscicoles et des cages flottantes; iv) la mise sur pied de quatre marchés de demi-gros, de centres de collecte satellites, de magasins de regroupement et de stockage et d'unités de conservation de produits maraîchers; v) la création et l'équipement de plateformes de transformation; vi) la réhabilitation de 150 kilomètres de pistes desservant les bassins de production et facilitant l'accès au marché.
23. **Composante 3: Coordination et gestion du projet.** Cette composante vise à assurer la bonne gouvernance et à faciliter la mise en œuvre du projet par i) la mise en place d'une unité de coordination et de gestion; ii) une gestion rigoureuse des marchés publics et des affaires d'ordre administratif et financier; iii) une planification et un suivi-évaluation appropriés, ainsi qu'une communication et une gestion des connaissances soutenues.

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

24. Le coût total de RENFORT, incluant les imprévus physiques et financiers, s'élève à 90,5 millions d'EUR sur une période de six ans. Les coûts de base s'élèvent à 85,7 millions d'EUR et les imprévus physiques et financiers à 4,7 millions d'EUR. Les taxes représentent 10,2% du coût total, soit 9,3 millions d'EUR. Le coût d'investissement du projet et les coûts récurrents sont respectivement de 79,2 millions d'EUR, soit 92% des coûts de base, et de 6,5 millions d'EUR, soit 8% des coûts de base.
25. Les composantes techniques du projet RENFORT relèvent partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 7,83 millions d'EUR.
26. Le montant additionnel total alloué par le FIDA au projet au titre de l'action climatique est estimé à 3,61 millions d'EUR.

Tableau 1
Résumé du financement initial et du financement additionnel
(en milliers d'EUR)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Révision des cofinancements</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	4 582			4 582
Don du FIDA	18 328	29 312		47 640
Autres cofinanceurs	26 256		(2 312)	23 944
Bénéficiaires	5 028			5 028
Emprunteur/Bénéficiaire/fonds de contrepartie	9 262			9 262
Déficit de financement	27 000			-
Total	90 456	29 312	(2 312)	90 456

* Voir le tableau 1 figurant dans le document EB 2021/133/R.29/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

Tableau 2
Financement additionnel: coût du projet par composante et par source de financement
(en milliers d'EUR)

<i>Composante</i>	<i>Don additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
1. Développement d'agroentreprises rentables et résilientes	13 350	45,5	13 350
2. Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole	11 451	39,1	11 451
3. Coordination et gestion du projet	4 511	15,4	4 511
Total	29 312	100	29 312

Tableau 3
Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses
(en milliers d'EUR)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Don additionnel FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
Dépenses d'investissement			
1. Travaux	8 931	30,5	8 931
2. Équipement et matériel	1 263	4,3	1 263
3. Biens, services et intrants	672	2,3	672
4. Services (assistance technique et formation)	9 743	33,2	9 743
5. Dons et subventions	5 229	17,8	5 229
Total des dépenses d'investissement	25 838	88,1	25 838
Dépenses ordinaires			
6. Coûts de fonctionnement	628	2,1	628
7. Salaires, traitements et indemnités	2 846	9,7	2 846
Total des dépenses ordinaires	3 474	11,9	3 474
Total	29 312	100	29 312

Tableau 4
Coût du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'EUR)

Composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Développement d'agroentreprises rentables et résilientes	3 186	7	6 256	14	10 844	23	10 329	22	9 247	20	6 422	14	46 284
2. Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole	152	1	5 828	18	20 364	63	5 089	16	332	1	149	1	31 913
3. Coordination et gestion du projet	3 804	31	1 544	13	1 713	14	1 957	16	1 639	13	1 600	13	12 258
Total	7 142	8	13 628	15	32 921	36	17 375	19	11 219	13	8 171	9	90 456

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

27. La stratégie et le plan de financement et de cofinancement restent inchangés. Un cofinancement du FVC, d'un montant de 23,9 millions d'EUR, dans le cadre de la deuxième phase de l'Initiative pour la finance verte inclusive (IGREENFIN2), devrait permettre de renforcer et d'accroître la résilience et la capacité d'adaptation des jeunes et des femmes dans les agroentreprises.
28. Les cofinanceurs nationaux restent inchangés. La contribution du Gouvernement se fera principalement sous forme d'exonérations fiscales et de contributions en nature, pour un montant de 9,26 millions d'EUR, soit 10% du coût total. La contribution des bénéficiaires est estimée à 5,02 millions d'EUR, soit 6% du coût total, dont une partie pourrait être mobilisée auprès d'institutions financières sous forme de crédit.

Décaissement

29. Le mécanisme de fonds renouvelable est désormais adopté pour tous les financements de projets (prêts et dons du FIDA), conformément au principe subordonnant le décaissement aux rapports financiers intermédiaires pour les projets d'investissement directement supervisés par le FIDA. Le Portail clients du FIDA est utilisé pour les demandes de retrait et les paiements directs, dans le respect du plafond indiqué dans la lettre à l'Emprunteur/Bénéficiaire.
30. Un compte désigné a été ouvert pour le prêt et le don initiaux du FIDA. Un deuxième compte désigné sera ouvert pour recevoir les fonds du financement additionnel, et un autre pour chaque cofinancier. Ces comptes sont gérés par la CNCRAT. Des comptes d'opérations (un par bailleur et par financement) et des sous-comptes sont ouverts pour les activités de mise en œuvre dans les antennes nationales et régionales du projet et sont gérés par l'unité de gestion du projet (UGP).
31. Le premier décaissement de 1,05 million d'EUR a eu lieu le 10 octobre 2023.

Résumé des avantages et analyse économique

32. Le financement supplémentaire n'affectera pas les avantages et la rentabilité du projet. Les résultats de l'analyse économique montrent que RENFORT est un projet rentable affichant un taux de rentabilité interne de 19,9% et une valeur actuelle nette de 68,2 millions d'EUR, pour un coût d'opportunité économique du capital de 6,5%.
33. Les estimations des externalités environnementales de RENFORT indiquent un potentiel d'atténuation de l'ordre de 791 000 tonnes de séquestration de carbone sur une période de 20 ans. Compte tenu des avantages environnementaux, le taux de rendement interne varie entre 21,1 et 24,1% en fonction du prix du carbone sur le marché.

Stratégie de retrait et pérennisation

34. La stratégie de retrait et de pérennisation des avantages du projet RENFORT repose sur les éléments ci-après.
35. L'approche entrepreneuriale adoptée consiste à multiplier, pour les pérenniser au-delà du projet, les avantages économiques pour les femmes et les jeunes « agripreneurs ». Ces avantages sont basés sur la création d'entreprises rentables et viables, créatrices de richesse et d'emploi.
36. Les investissements dans le renforcement du capital humain favoriseront les changements de comportements et de normes et apporteront des avantages durables aux jeunes et aux femmes ciblés. L'adoption de pratiques et de technologies durables et résilientes aux changements climatiques garantira la durabilité physique et environnementale de leurs agroentreprises.
37. Au niveau institutionnel, la composante 2 créera les conditions nécessaires à l'amélioration de l'environnement des entreprises. Le projet financera des activités visant à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des institutions publiques, d'une part, pour leur permettre de mieux jouer leur rôle régalién, et des organisations de la société civile, d'autre part, pour leur permettre d'offrir de meilleurs services à leurs membres.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

38. L'évaluation globale des risques, les analyses et les mesures d'atténuation au cours de la conception restent pertinentes.
39. **Fragilité et gouvernance.** La résurgence des rébellions et insurrections dans le nord du pays, les conflits dans les pays voisins et le terrorisme des groupes jihadistes du Sahel et de Boko Haram placent le Tchad dans une situation de risque politique et sécuritaire élevé. Cette situation a été exacerbée par la transition qui a suivi la mort du Président Idriss Déby.
40. **Les risques techniques** concernent les capacités techniques et institutionnelles limitées pour la mise en œuvre efficace des aspects innovants du projet. La mise en place d'un mécanisme de financement des entreprises comporte encore un risque élevé au Tchad. La collaboration avec le secteur privé pourrait manquer de vigueur compte tenu de la faiblesse générale de l'environnement des affaires dans le pays. Le projet suit une approche axée sur le renforcement des capacités et l'appui direct aux organisations de jeunes et de femmes. Il propose des mécanismes de financement alternatifs et des interventions visant à améliorer l'environnement des affaires afin d'attirer davantage d'investissements privés.
41. **Gestion financière.** Le risque inhérent en matière de gestion financière, élevé à l'échelle du pays, est substantiel au niveau du projet. Le projet n'a pu remplir les premières conditions de décaissement que neuf mois après l'entrée en vigueur du financement initial du FIDA. Ce retard pourrait faire craindre des lenteurs dans la mise en œuvre du projet. Le mécanisme de coordination du programme de pays en place, dirigé par la CNCRAT, influencera la gestion globale du projet par la supervision de la performance financière et par l'accompagnement des projets du portefeuille.

Tableau 5
Risques et mesures d'atténuation

<i>Catégorie de risque</i>	<i>Risque inhérent</i>	<i>Risque résiduel</i>
Contexte national	Élevé	Substantiel
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Substantiel
Portée du projet	Moyen	Moyen
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Moyen	Faible
Gestion financière	Substantiel	Moyen
Passation des marches	Moyen	Faible
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Risque global	Substantiel	Moyen

B. Catégorie environnementale et sociale

42. RENFORT est classé dans la **catégorie environnementale et sociale B**. Les mesures envisagées portent principalement sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes grâce au renforcement de leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques, à la gestion résiliente des ressources agro-sylvo-pastorales et à l'amélioration des conditions de vie. Un projet de cadre de gestion environnementale et sociale a été élaboré, conformément à la législation nationale et aux exigences du cadre international applicable, pour remédier aux impacts recensés.

C. Classement au regard des risques climatiques

43. Le risque climatique du projet restera a priori substantiel étant donné la zone d'intervention dans la zone sahélienne, caractérisée par un risque élevé de phénomènes météorologiques extrêmes. Les changements climatiques accentuent la pression exercée sur les ressources foncières, agricoles, halieutiques et hydriques de la région. Selon l'indice de vulnérabilité face aux changements climatiques, le Tchad est classé comme le pays le plus menacé en raison de la présence de plusieurs facteurs de vulnérabilité.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

44. Les activités mises en œuvre par RENFORT sont conformes à toutes les politiques pertinentes du FIDA, y compris les politiques relatives au genre, à la jeunesse et à l'inclusion sociale, à la nutrition, aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination

45. RENFORT est placé sous la tutelle du Ministère du développement agricole, dont relève le comité national de pilotage. Une UGP dotée d'une autonomie de gestion technique, administrative et financière est mise en place à Dourbali (Chari-Baguirmi) et trois antennes régionales sont déployées pour couvrir les trois grandes zones du projet. Une CNCRAT est mise en place à N'Djamena pour assurer la coordination stratégique des projets du FIDA au Tchad dans le cadre d'une approche par programme de pays.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

46. **Gestion financière.** L'équipe de gestion financière du projet est en place. Le système de gestion comptable et financière est opérationnel et, conformément aux dispositions initiales: i) la CNCRAT assure la gestion des différents financements et

le pilotage de la performance financière, en mettant l'accent sur l'appui fiduciaire et l'audit interne; ii) les services administratifs et financiers de l'UGP et des antennes sont chargés de la gestion comptable et financière du projet.

47. La **passation des marchés** est régie par le décret n° 2130/PR/2020 du 15 octobre 2020 portant Code des marchés publics et des délégations de service public en République du Tchad et ses textes d'application.
48. **Gouvernance.** L'environnement fiduciaire global reste caractérisé par la faible intégrité du système de gestion financière et de passation des marchés et par un risque constant de fraude et de corruption. Le risque fiduciaire inhérent étant substantiel, l'UGP et la CNCRAT disposeront de leur propre système de gestion financière, indépendant des systèmes de gestion des finances publiques.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

49. Le principal outil de planification des activités sera le plan de travail et budget annuel, élaboré selon un processus participatif, itératif et rigoureux de planification, qui recense clairement les produits (ou cibles physiques) à réaliser au cours de l'année ainsi que les objectifs à atteindre, les activités prévues et les ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.
50. **Le système de suivi-évaluation** de RENFORT s'appuiera sur quatre principaux piliers: i) le cadre de résultats du COSOP, qui permet de faire concorder le projet avec le Plan national d'investissement du secteur rural et les objectifs de développement durable; ii) le cadre logique et le cadre de résultats; iii) le plan de travail et budget annuel, qui représente le principal outil de planification des activités et des résultats; iv) le manuel de suivi-évaluation, qui définit les aspects opérationnels relatifs aux processus, outils, méthodes, approches et responsabilités.
51. **Apprentissage, gestion des savoirs et communication.** RENFORT bénéficie d'un comité de gestion des savoirs mis en place par la CNCRAT et des connaissances générées par les projets d'investissement du FIDA, le Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad (PARSAT) et le Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER). L'équipe du projet tirera parti de son expérience pour: i) mener des réflexions critiques sur ses interventions; ii) soutenir la mise à l'échelle rapide des bonnes pratiques et des succès; iii) partager les enseignements tirés avec les différentes parties prenantes; iv) contribuer aux réflexions et aux dialogues sur les politiques dans tous les domaines ayant trait à l'entrepreneuriat et à l'intégration économique des jeunes et des femmes.
52. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Les aspects innovants de RENFORT comprennent: i) les approches différenciées et pragmatiques d'incubation et d'accélération à l'intention des femmes et des jeunes agripreneurs; ii) les solutions numériques pour l'agriculture; iii) les innovations et itinéraires techniques d'intensification durables (semences améliorées, cages flottantes, culture à l'abri, fours améliorés, plateaux techniques améliorés); iv) le développement de partenariats commerciaux et de modèles d'affaires inclusifs; v) l'approche territoriale de pôle de développement économique, notamment la coordination des investissements structurants dans les marchés de demi-gros; vi) la promotion des technologies d'énergie renouvelable et des mécanismes de financement verts.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

53. Sous réserve de l'approbation de ce financement additionnel par le Conseil d'administration du FIDA, l'accord de financement sera modifié en conséquence. Ce financement complète le plan de financement initialement approuvé lors de la

conception du projet et n'entraîne aucune modification de la description du projet, de la zone ou du groupe cible, ni la création de nouvelles catégories de dépenses.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

54. Un amendement à l'accord de financement entre la République du Tchad et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement additionnel proposé sera consenti à l'Emprunteur/Bénéficiaire. L'accord de financement signé sera amendé suite à l'approbation du financement additionnel.
55. La République du Tchad est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.
56. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

57. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don d'un montant de vingt-neuf millions trois cent dix mille euros (29 310 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Cadre logique initial intégrant le financement additionnel

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE/SENSIBILISATION								
	1. Nombre de personnes recevant les services promus ou soutenus par le projet (CI 1)	0	32 800	82 000	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Unité de coordination et de gestion (UCG)	
	Nombre de jeunes	0	28 000	56 000				
	Nombre de femmes (30%)	0	12 300	24 600				
	2. Nombre total de membres de ménages touchés (CI 1 b)	0	173 840	434 600				
OBJECTIF GÉNÉRAL								
Contribuer à accroître les revenus et créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes	3. Nombre de personnes bénéficiaires d'une mobilité économique (95%)	TBD	24 000	60 000	Enquête de référence Évaluation d'impact	Année 1 Années 3 et 6	UCG	
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT								
Promouvoir des entreprises des jeunes et des femmes viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes des valeurs agro-pastorales et halieutiques du Tchad.	4. Nombre d'emplois nouveaux créés (CI 2.2.1)	0	35 000	100 000	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	UCG	Stabilité macro-économique, politique et sécuritaire
	5. Pourcentage d'entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leurs profits (CI 2.2.2)	0	40%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		Absence des conditions climatiques extrêmes (inondations et sécheresses) et de crise sanitaire
	6. Pourcentages des femmes âgées de (15-49 ans) déclarant une amélioration de leur régimes alimentaires (CI 1.2.8)	0	40% (19680)	80% (39 600)	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
	7. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation (CI 4.2.3)	0	60%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
EFFETS ET PRODUITS								
<i>Effet 1 : Les jeunes et les femmes développent des agro-entreprises (micro, petites et moyennes entreprises) résilientes et rentables</i>	8. Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées CI 321): (i) Ha (ii) tCO2e/20y (iii) tCO2e/ha (iv) tCO2/ha/yr	0 0 0 0		1768,85 790 912 447,1 22,4				
	9. Pourcentage des entreprises de jeunes et de femmes fonctionnelles 3 ans après leur consolidation ou création	TBD	50%	70%	Enquête sur les indicateurs de base Évaluation	Ligne de base, RMP et Achèvement.	UCG	

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
	10. Pourcentage de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique (CI 3.2.2)	0	50% (41000)	80% (65 600)	Enquête sur les indicateurs de base annuels	Ligne e base, RMP, Achèvement		
Produit 1.1. Les capacités des jeunes et femmes agripreneurs sont renforcées et des solutions numériques adaptés sont promues	11. Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises (CI 2.1.2)	0	40 300	82 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle	UCG, partenaires ou prestataires	- Adhésion des jeunes et des femmes, et des communautés rurales au projet - Les centres de formation engagent une démarche centrée sur l'entrepreneuriat agricole - Les parcours d'accompagnement des jeunes et femmes bénéficiaires sont personnalisés
	12. Nombre de jeunes et de femmes formées aux technologies numériques	0	7 000	15 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle		
	13. Nombre de ménages recevant des appuis ciblés pour améliorer leur nutrition (1.1.8)(*)	0	34 400	68 800				
	14. Nombre de groupes formés dans la gestion durable des ressources naturelles et des mesures d'adaptation aux changements climatiques (3.1.1)	0	50	100				
Produit 1.2. Des mécanismes de financement adaptés aux jeunes et femmes agripreneurs et des partenariats productifs et/ou commerciaux sont mises en place	15. Nombre de personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (CI 1.1.5)	TBD	TBD	TBD	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG, institutions financières partenaires	- Volonté des jeunes et femmes promoteurs à prendre les crédits - Les IMF et le Fond de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes disposent de produits spécifiques et de compétences pour financer l'entrepreneuriat rural
	16. Nombre d'entreprises soutenues participant aux partenariats productifs et/ou commerciaux	TBD	21 000	70 000	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
Effet 2. L'écosystème relatif à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes est amélioré	17. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles facilitées, traduites et/ou diffusées	0	4	6	Enquête sur les indicateurs de base.	Ligne de base, RMP, Achèvement	UCG	- Stabilité institutionnelle et volonté politique pour la mise en œuvre des politiques, stratégies - Amélioration du climat des affaires au Tchad et la qualité des institutions publiques
	18. Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage (CI 2.2.6)	0	13 120	65 600	Enquêtes sur les indicateurs de base	Ligne de base, RMP, Achèvement	UCG, prestataires	
Produit 2.1. Les cadres politique, réglementaire et institutionnel favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes sont appuyés	19. Nombre de produits et de savoirs pertinents en matière de politiques réalisées (CI Politique 1)	0	8	15	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
Produit 2.2. L'accès des jeunes et des femmes aux infrastructures de production, équipements et aux marchés est facilité	20. Nombre d'installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou	0	100	160	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
	21. Nombre d'hectares de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état (CI 1.1.2)	0	200	350	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	

Résumé de l'analyse économique et financière

Tableau A
Modèles de flux financiers

	Parcours insertion-employabilité (TPE)						Parcours acceleration-Vulgarisation-employabilité							
	Mini-Maraichage -Semi-californien	Mini-maraichage GAG	Embouche ovine	Aviculture traditionnelle	Pisciculture	Prestation de services	TPE	PE	Nutrition		Partenariat commerciaux			
							Mini-Maraichage	Transformation produits maraichers	Fumage de poisson	Maraichage	Production de fonio	Farine enrichies	PCS	4P
AN1	(2 261 413)	(3 457 306)	249 948	(64 808)	(4 045 767)	392 250.0	-3 515 000	-346 500.0	-15 770 833	-14 060 000	614	5 197 865	(3 805 000)	-22 951 342
AN2	570 700	835 180	745 264	525 329	977 733	944 500.0	692 250	287 397.7	1 756 917	2 769 000	259 910	1 507 905	760 781	6 894 195
AN3	730 775	960 525	729 264	718 181	1 259 733	939 500.0	842 875	233 195.0	2 828 917	3 371 500	242 196	2 094 795	1 255 000	7 035 972
AN4	742 025	971 775	745 264	678 033	1 279 733	944 500.0	854 125	298 195.0	2 723 917	3 416 500	298 196	2 188 795	1 225 000	6 906 363
AN5	718 275	948 025	619 264	692 033	1 229 733	939 500.0	830 375	233 195.0	2 828 917	3 321 500	246 696	2 094 795	1 130 000	7 740 000
AN6	742 025	971 775	745 264	778 033	1 231 733	944 500.0	854 125	298 195.0	2 883 917	3 416 500	273 196	1 075 295	1 255 000	1 349 500
AN7	730 775	960 525	729 264	723 033	1 257 733	939 500.0	842 875	233 195.0	2 418 917	3 371 500	242 196	2 094 795	1 225 000	6 910 000
AN8	742 025	971 775	745 264	712 033	1 281 733	914 500.0	854 125	298 195.0	2 883 917	3 416 500	298 196	2 123 795	1 255 000	7 890 000
AN9	718 275	948 025	669 264	758 033	1 229 733	939 500.0	830 375	233 195.0	2 828 917	3 321 500	246 696	2 094 795	1 130 000	7 740 000
AN10	742 025	971 775	745 264	678 033	1 279 733	944 500.0	854 125	298 195.0	2 883 917	3 416 500	298 196	2 188 795	1 255 000	7 310 000
AN11								233 195.0	2 883 417			981 295		1 199 500
AN12								298 195.0	2 883 417			2 188 795		7 890 000
AN13								233 195.0	2 882 917			2 094 795		6 660 000
AN14								298 195.0	2 881 917			2 188 795		7 890 000
AN15								233 195.0	2 881 417			2 094 795		7 740 000
VAN (@10%, FCFA)	1 648 389	1 792 766	3 998 341	3 532 891	2 667 728	5 275 955	1 103 471	1 465 797	3 596 582	4 413 884	1 391 374	8 021 375	2 536 474	22 525 543
VAN (@10%, Euro)	2 513	2 733	6 095	5 386	4 067	8 043	1 682	2 235	5 483	6 729	2 121	12 229	3 867	34 340
Ratio B/C	1.55	1.43	1.49	1.83	1.23	1.32	1.44	1.77	1.27	1.44	1.82	1.95	1.84	

Tableau B
Coûts du projet et cibles du cadre logique

COUTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE			
COUT TOTAL DU PROJET en millions d'Euros	90.5	Coût de base (millions d'Euros)	85.7
Bénéficiaires (personnes)	82 000		
Coût par bénéficiaire	1 103	Euro par personne	
Composantes	Coût total (M\$EURO)	Effets et Indicateurs	
<u>Consolidation et développement des relations d'affaires dans les filières</u>	46.3	<p>Les capacités des jeunes et femmes agri-preneurs sont renforcées et des solutions numériques adaptés sont promues</p> <p>Des mécanismes de financement adaptés aux jeunes et femmes agri-preneurs et des partenariats productifs et/ou commerciaux sont mises en place</p>	<p>1. Pourcentage des entreprises de jeunes et de femmes fonctionnelles 3 ans après leur consolidation ou création</p> <p>2. Pourcentage de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique</p>
<u>Promotion de systèmes de production performants et résilients dans les filières</u>	31.9	L'écosystème relatif à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes est amélioré	<p>1. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles facilitées, traduites et/ou diffusées</p> <p>2. Pourcentage de personnes déclarant une amélioration de l'accès physique au marché et aux installations de transformation et de stockage</p>
<u>Coordination et Gestion du projet</u>	12.3		

Tableau C
Principales hypothèses et prix de référence

PRINCIPALES HYPOTHESES & PRIX DE REFERENCE							
	Produits a/	Unité	Accoiss. des rendements	Prix (FCFA)	Intrants	Unité	Prix (FCFA)
FINANCIERE	Tomate	Kg	82%	220	Semences non améliorées de tomate	Kg	100 000
	Gombo	Kg	43%	200	Semences non améliorées de gombo	Kg	50 000
	Moutons engraisés	Tête	N/A	60 000	Semences améliorées de tomate	Kg	175 000
	Fumier	Kg	N/A	5	Semences améliorées de gombo	Kg	82 500
	Poulets	Tête	N/A	2 250	NPK	Kg	460
	Géniteurs poulets reformés	Tête	N/A	3 000	Urée	Kg	460
	Poisson frais	Kg	N/A	800	Fumure organique	Kg	5
	Charrues	Nombre	N/A	35 000	Produit phytosanitaire	Litre	8 000
	Service	Jour	N/A	2 000	Mouton à engraisser (20-25kg)	Nombre	20 000
	Tomate séchée	Kg	N/A	3 400	Aliments locaux (400g de paille, 250g de fane d'arachide et 150g de son de céréales par jour en moyenne, 48 kg/sujet)	Kg	253
	Gombo séché	Kg	N/A	1 333			
ECONOMIQUE	Taux de change officiel		655.957		Cout d'opportunité du capital (financier)		10.0%
	Taux de change de référence (SER)		697		Cout d'opportunité du capital social		6.5%
	Facteur de conversion Standard		0.94		Facteur de conversion Output local		1.00
	Labour Conversion factor		0.72		Facteur de conversion Intrants		0.77

Tableau D
Taux d'adoption par les bénéficiaires et phasage

Parcours RENFORT			2 023	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	Total
Parcours Incubation	Taux de viabilité après 3 ans : 50%	TPE	0	850	2 480	3 100	3 100	1 550	11 080
	Maraichage	37%							
	Pisciculture	5%							
	Embouche ovine	23%							
	Aviculture	23%							
	Prestation de services agricoles	12%							
Parcours Accélération	Taux de viabilité après 3 ans : 65 %	TPE	250	500	800	1 000	1 000	450	4 000
		PE	50	80	100	120	100	50	500
	Maraichage	31%							
	Transformation produits maraichers	58%							
	Fumage de poisson	11%							
Parcours Vulgarisation	Taux d'adoption: 50% -70%		0	10 000	11 000	12 000	13 000	7 150	53 150
	Activités de production	40%							
	Transformation produits maraichers	60%							
Employabilité	Avantages économiques non pris en compte dans la présente analyse		750	1 613	2 720	3 375	3 275	1 538	13 270
Total bénéficiaires			1 050	13 043	17 100	19 595	20 475	10 738	82 000
			1 050	14 093	31 193	70 588	71 263	82 000	

Tableau E
Flux économique

	BENEFICES NETS ADDITIONNELS (BNA) ECONOMIQUES EN (FCFA)						COUTS ECO.NETS ADD (FCFA)
	Incubation	Acceleration	Vulgarisation	Nutrition et Partenariat	Pistes rurales	TOTAL BNA FCFA)	
AN1	0	0	0	0	-114500000	(114 500 000)	(4 156 774 002)
AN2	0	(984 179 859)	0	0	-2584000000	(3 568 179 859)	(9 417 267 332)
AN3	(1 109 730 173)	(1 531 851 352)	(765 501 948)	(42 243 229)	291659099	(3 157 667 602)	(12 761 361 162)
AN4	(2 818 734 820)	(1 841 881 348)	441 492 644	(39 619 081)	853168197	(3 405 574 407)	(7 680 465 069)
AN5	(1 487 911 441)	(1 887 000 444)	1 812 525 605	20 186 989	853168197	(689 031 093)	(3 952 369 889)
AN6	2 363 284 862	(1 050 185 020)	4 153 937 708	75 359 437	853168197	6 395 565 184	4 324 960 667
AN7	4 140 799 640	860 163 501	6 551 038 531	101 967 194	853168197	12 507 137 064	12 080 681 407
AN8	5 085 629 186	2 317 106 996	8 478 530 498	115 216 168	853168197	16 849 651 045	16 423 195 388
AN9	4 683 528 591	2 273 311 044	8 322 782 087	114 471 141	853168197	16 247 261 061	15 820 805 404
AN10	4 494 002 532	2 234 419 096	8 566 288 481	120 355 248	853168197	16 268 233 554	15 841 777 897
AN11	4 541 163 822	2 236 776 154	8 366 123 011	124 362 404	853168197	16 121 593 587	15 695 137 931
AN12	4 566 848 811	2 190 940 207	8 312 718 779	125 148 884	853168197	16 048 824 879	15 622 369 222
AN13	4 184 657 431	2 103 755 481	7 616 733 122	107 039 236	853168197	14 865 353 468	14 438 897 811
AN14	3 161 127 446	1 955 571 753	7 002 681 217	84 086 827	853168197	13 056 635 440	12 630 179 784
AN15	1 938 692 503	1 763 813 844	6 161 252 933	67 427 203	853168197	10 784 354 681	10 357 899 025
AN16	722 035 691	1 568 206 389	5 868 005 664	57 049 484	853168197	9 068 465 426	8 642 009 769
AN17	0	1 350 047 603	5 645 952 419	50 915 981	853168197	7 900 084 201	7 473 628 545
AN18	0	1 128 916 609	4 578 732 679	32 156 098	853168197	6 592 973 583	6 166 517 927
AN19	0	831 904 244	3 392 724 472	7 501 341	853168197	5 085 298 253	4 658 842 597
AN20	0	470 699 286	2 111 616 618	0	853168197	3 435 484 101	3 009 028 445
Sans bénéfices environnementaux							
<u>VAN@ 6,5% (FCFA)</u>					47 229 468 221		-
<u>VAN@ 6,5 % (Euro)</u>					67 758 530		-
TRIE					19.8%		

Tableau F
Analyse de sensibilité

ANALYSE DE SENSIBILITE				
	Δ%	Lien avec la matrice des risques	TRIE	VAN ("million "Euros)
Scénario de base			19.8%	67.8
Coût du projet	10%	i) Stabilité macro-économique, politique et sécuritaire	18.6%	63.9
Coût du projet	20%	ii) Conditions climatiques extrêmes (inondations et sécheresses) et de crise sanitaire	17.4%	60.1
Coût du projet	30%	iii) Faible adhésion des jeunes et des femmes, et des communautés rurales au projet	16.4%	56.3
Bénéfices	-10%	iii) Les centres de formation engagent une démarche centrée sur l'entrepreneuriat agricole	18.4%	57.2
Bénéfices	-20%	iv) Faible Amélioration du climat des affaires au Tchad et la qualité des institutions publiques	16.9%	46.6
Bénéfices	30%		13.9%	32.1
Bénéfices retardés d'1 an			17.6%	60.0
Bénéfices retardés de 2 ans		i) Faible Stabilité macro-économique politique et sécuritaire	15.8%	52.0
Bénéfices retardés de 3 ans		ii) Faible Stabilité institutionnelle et volonté politique pour la mise en œuvre des politiques, stratégies	14.1%	44.0
Taux d'adoption/taux de survie	-10%	i) Les centres de formation engagent faiblement une démarche centrée sur l'entrepreneuriat agricole	17.4%	51.2
Taux d'adoption/taux de survie	-20%	ii) iii) Faible adhésion des jeunes et des femmes, et des communautés rurales au projet	14.5%	34.3